

SEB Life International

Bourses et actifs autorisés

Généralités

Le Titulaire de la police peut demander l'achat ou la vente des catégories d'actifs suivantes, à condition qu'à tout moment, le compte de caisse soit suffisamment approvisionné/le compte de titres dispose d'actifs soit en nombre suffisant. Si vous avez des questions sur les points mentionnés ci-dessous, veuillez prendre contact avec SEB Life International à l'adresse suivante : Dealing@seb.ie

Veuillez noter que SEB Life International se réserve le droit d'actualiser le présent document et, est en droit de refuser à son entière discrétion la validation de tout placement dans des actifs, même lorsque ceux-ci répondent à l'ensemble des critères énoncés.

Lorsque le preneur d'assurance est un client de détail et que l'engagement est situé en Belgique, les prestations d'assurance ne peuvent être liées, directement ou indirectement, qu'aux :

Catégories d'actifs autorisées - Choix du titulaire de la police - Aucun gestionnaire financier professionnel désigné

- Fonds approuvés par la FMSA belge (voir le site www.fsma.be pour plus de détails).
- Parts d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières, tels que visés dans la Directive 2009/65/CE.
- Fonds SEB Life International en unités de compte.

Catégories d'actifs autorisées - Choix du gestionnaire financier professionnel

- Fonds approuvés par la FMSA belge (voir le site www.fsma.be pour plus de détails).
- Parts d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières, tels que visés dans la Directive 2009/65/CE.
- Fonds SEB Life International en unités de compte.
- Actifs tels que les actions, les obligations, les dépôts, les marchés de gré à gré, etc. pouvant être tenus par des Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et ce, tant que les polices d'investissement obligatoires contenues dans les Chapitres VII et X de la Directive 2009/65/EC sur les actifs sont respectées.
- Actifs tels que les actions, les obligations, les dépôts, les marchés de gré à gré, etc. pouvant être tenus par des Organismes de placement collectif enregistrés auprès de la FMSA belge et ce, tant que les polices d'investissement respectent la loi belge, pour le Compte d'Investissement sur les actifs sont respectées.

Adresse postale : SEB Life International,
Bloodstone Building, Sir John Rogerson's
Quay, Dublin 2, Irlande
Standard : +353 1 487 07 00
Fax : +353 1 487 07 04
Courrier électronique : sales@seb.ie

seb.ie

SEB Life International Assurance Company Designated Activity Company opérant sous le nom de SEB Life International, est réglementée par la Banque centrale d'Irlande. Immatriculée en République d'Irlande sous le numéro 218391. Siège social: SEB Life International, Bloodstone Building, Riverside IV, Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, Irlande. Les résultats antérieurs ne constituent pas nécessairement une garantie de résultats futurs. La valeur de votre investissement peut augmenter comme elle peut diminuer. Les informations ci-dessus étaient exactes en avril 2016 mais sont susceptibles d'être modifiées.